

Repousser ses prestations de retraite c'est parfois très payant !

Dans un monde idéal, plus les gens reportent vers l'âge limite le début de l'encaissement de leurs prestations de la pension de la Sécurité de vieillesse (PSV) et de leurs rentes du RRQ, plus ce sera financièrement bénéfique.

Le Journal de Québec · 29 sept. 2023 · 32 · michel.girard@ quebecormedia.com

C'est ce que démontre, avec chiffres à l'appui, la nouvelle étude « Quand débiter ses prestations publiques de retraites : les avantages de la flexibilité » que viennent de publier les chercheurs Daniel Laverdière, Frédéric Hallé-rochon et Luc Godbout de la Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques de l'université de Sherbrooke.

Les prestations publiques de retraite		
	MOIS	ANNÉE
Rente maximale RRQ		
À partir de 60 ans	826,20 \$	9 914,40 \$
À partir de 65 ans	1 306,37 \$	15 676,44 \$
À partir de 70 ans	1 855,32 \$	22 263,86 \$
À partir de 72 ans	2 074,83 \$	24 898,00 \$
Pension sécurité vieillesse		
À partir de 65 ans	698,60 \$	8 383,20 \$
À partir de 70 ans	950,10 \$	11 401,15 \$
Bonus à 75 ans	+10 %	+10 %
Supplément revenu garanti*		
Personne seule	1 043,45 \$	12 521,40 \$
Personne par couple	628,09 \$	7 537,08 \$

* LE MONTANT SERA PROGRESSIVEMENT RÉDUIT EN FONCTION DE CHAQUE DOLLAR DE REVENU AUTRE QUE LA PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE. DE SORTIE QUE RENDU À 20 768 \$ DE REVENU, CE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI TOMBE À ZÉRO.

À l'heure actuelle, je vous rappelle qu'il est possible d'attendre d'avoir 70 ans pour commencer à encaisser la PSV fédérale. Ce qui rapportera une bonification de la prestation de 36 % par rapport à la prestation encaissée à partir de ses 65 ans. Le montant annuel de la PSV passera de 8383 \$ à 11 401 \$, soit une bonification de 3018 \$.

Du côté de la rente du RRQ, l'âge limite augmentera à 72 ans à compter de janvier prochain, pour une bonification potentielle de 58,8 % comparativement à la rente versée à partir de 65 ans. La rente annuelle maximale pourra atteindre 24 898 \$, soit 9219 \$ de plus que la rente annuelle versée à compter de 65 ans.

Par rapport à l'âge minimal de 60 ans à partir duquel on peut commencer à retirer sa rente RRQ, on parle d'un écart supplémentaire de 14 984 \$ par année. Parenthèse : c'est seulement une portion des retraités qui a droit à la rente maximale du RRQ.

MAIS, IL Y A DES EXCEPTIONS

Dans la vraie vie, il y a bien entendu des exceptions où le report à plus tard de l'encaissement des prestations de la PSV et de la rente du RRQ n'est absolument pas garant d'une bonne décision financière pratico-pratique !

Au nombre des exceptions, il y a les gens qui vont trépasser avant d'atteindre 73 ans, que ce soit dans un accident ou des suites d'une maladie grave. Il y a aussi les gens qui ont la santé fragile, et dont les années sont malheureusement comptées.

Et, bien sûr, il faut y ajouter les gens à revenu faible et même ceux à revenu moyen pour qui chaque dollar de revenu est une question de survie financière dès qu'ils atteignent 60 ans.

Entrent également dans la catégorie des gens qui comptent sur leurs prestations de pension de vieillesse et du RRQ pour arrondir leurs fins de mois tous ceux qui n'ont pas de régime de retraite d'employeur et tous ceux qui n'ont pas d'épargne-retraite ou très peu.

Selon Statistique Canada, le revenu médian des aînés de 65 ans et plus s'élevait en 2021 à 29 300 \$, dont 8000 \$ en rente du RRQ et 8000 \$ en pension de vieillesse et supplément de revenu garanti. Sur les

1,7 million de Québécois(es), il y en avait donc 850 000 qui vivaient avec moins de 29 300 dollars par année.